



Nantes, le 20 décembre 2021

Communiqué de presse : Nouvelle occupation Notre-Dame-de-Bon-Conseil

Le diocèse de Nantes regrette cette nouvelle occupation de l'ancien collège Notre-Dame-de-Bon Conseil. La « Maison du Peuple » livre un combat associatif et politique dans lequel l'Église n'entre pas et dont elle ne cautionne pas les méthodes.

La Fondation de la Providence a été contrainte de demander l'évacuation des lieux, étant donné la vétusté et l'insalubrité des locaux.

Lors de la précédente occupation de ce lieu, des personnes migrantes y étaient hébergées. Le diocèse avait recherché alors des solutions, comme la signature d'un bail précaire sous certaines conditions : à savoir l'accompagnement de ces personnes par une association professionnelle (les Eaux Vives et Une Famille un Toit avaient été sollicitées), l'accord de la Mairie de Nantes et de la Préfecture et l'amélioration des conditions de sécurité du bâtiment.

La qualité d'un accueil digne des personnes précaires passait par un tel montage. Ceci n'a pas été possible. Les besoins d'hébergements pour les personnes en précarité sont réels, notamment pour les mineurs et les familles migrantes.

De nombreux chrétiens au sein de l'Église catholique sont engagés pour accueillir, accompagner, héberger les personnes précaires : Ecoute de la rue, L'abri des familles, Logis St Jean, hébergement en famille, hébergement dans des appartements mis à disposition, Hiver Solidaire, congrégations religieuses, Lazare.... Et en ce temps de Noël, l'Église redit toute l'importance d'accueillir dignement les personnes les plus fragiles.

Contact : Xavier Brunier, Délégué épiscopal à la solidarité

Tél : 06 68 91 30 25